

Recherche d'informations sur la martre

Dans le but de mieux connaître cette espèce classée nuisible en Isère par le préfet, Jean-François Noblet entreprend une étude sur son statut et son régime alimentaire. Il recherche toute information sur cet animal en Isère : individus vus vivants, piégés, écrasés sur la route, traces, citations dans un document écrit, bibliographie récente...

Jean-François Noblet, château de Rochasson, 38240 Meylan.

Plan Loire : financement bloqué

Arguant du fait que l'Etat n'a toujours pas versé les fonds nécessaires à la construction du barrage de Chambonchard, un ouvrage dont la nécessité est de plus en plus contestée, certaines personnalités de l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA) ont décidé de suspendre le financement des volets de restauration du fleuve et de protection contre les crues du Plan Loire. **SOS Loire vivante**, tél. 04.71.05.57.88.

Boiser avec la nature : une brochure pour un aménagement écologique

Ce document invite toute personne intéressée au boisement des terres agricoles à une réflexion sur les liens entre une plantation forestière, le sol, l'eau, la biodiversité, le paysage et le cadre de vie. Il propose une démarche ouverte d'élaboration d'un projet afin qu'il réponde mieux aux attentes du planteur et à celles des acteurs du territoire dans lequel le boisement s'opère. Il permet, au travers d'exemples et d'entretiens, de rencontrer ceux qui peuvent faire partager leur expérience et leur savoir-faire.

Renseignements et commande :

G.I.P. Atelier technique des espaces naturels, 2, pl. Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex.

Tél. 04.67.04.30.30. Fax. 04.67.52.77.93.

Un nouveau magazine : Consom'action

Destiné à informer les consommateurs sur les produits de l'agriculture biologique et les produits respectueux de l'homme et de son environnement, le nouveau magazine *Consom'action* est une publication de l'association Biocoop. Il est distribué par l'intermédiaire de son réseau de magasins et supermarchés coopératifs.

Pour tous renseignements :

Biocoop, 22, Cours Gambetta, 65000 Tarbes. Tél. 05.62.34.10.37.

ENIGME EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Quelle est donc cette "étrange maladie" qui ronge les dauphins ?

Depuis le mois de janvier 1998, on a signalé aux observateurs du GECEM* (Groupe d'étude des cétacés de Méditerranée) vingt-deux dauphins (deux grands dauphins, *Tursiops truncatus*, et vingt dauphins bleus et blancs, *Stenella coeruleoalba*) échoués sur la côte du Languedoc-Roussillon (golfe du Lion, Méditerranée occidentale). En l'espace d'une semaine, treize dauphins bleus et blancs se sont échoués entre Leucate (Aude) et Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). Sur dix d'entre eux (jeunes et adultes), on a relevé des blessures situées dans la région de la tête, au niveau de l'articulation des mâchoires ou bien sous la gorge. Ces blessures, au nombre d'une ou deux, étaient à peu près circulaires (4 à 5 cm de diamètre) avec un contour assez bien découpé ou légèrement grignoté. Celles qui étaient situées au niveau des mâchoires mettaient l'os à nu, mais celui-ci était intact. Lorsque deux blessures étaient présentes, elles étaient généralement du même côté et l'une d'elles était généralement plus grande que

l'autre. Souvent, l'oeil du même côté était crevé. Toutes ces blessures étaient "propres" et ne donnaient pas l'impression d'être d'origine pathologique.

Le dauphin bleu et blanc est la seule espèce sur laquelle aient été relevées ces étranges blessures. Le premier cas a été observé le 5 décembre 1996 sur la plage de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales). Au cours de l'année suivante, sept cas ont été recensés entre la frontière franco-espagnole et Palavas au sud de Montpellier (Hérault), ainsi qu'un cas à Antibes (Alpes-Maritimes) et onze nouveaux cas ont été relevés depuis le début de l'année 1998.

Les échouages se produisent lorsque le vent marin s'installe. Y aurait-il donc au large d'autres cadavres de dauphins morts. Que se passe-t-il dans la population de dauphins bleus et blancs du golfe du Lion ?

Sur certains animaux, ces blessures paraissent avoir une origine *post-mortem*. Les oiseaux (goélands, mouettes) ont été considérés comme responsables de



Une dizaine des dauphins bleus et blancs qui se sont échoués récemment en Languedoc-Roussillon portait une ou deux blessures au niveau de l'articulation des mâchoires ou sous la gorge.



Photos François Piquot

traumatismes de même nature qu'ils auraient provoqués en venant picorer sur la partie émergée du corps des dauphins morts flottant en mer. Ces oiseaux sont-ils des acteurs primaires ou secondaires ? Sont-ils responsables de ces trous ou ont-ils profité d'une lésion préalable ? Les crustacés nécrophages (isopodes de la famille Aegidés et de la famille des Cirotanidés, amphipodes de la famille des Lysianassidés par exemple) signalés sur les animaux morts, ne semblent pas être en mesure de s'attaquer à la peau intacte d'un dauphin. Toutefois, ils pourraient profiter de la présence de plaies pré-existantes et les agrandir. Mais quelles seraient la nature et l'origine de ces plaies ?

Si prédateurs il y a, pourquoi ne se sont-ils pas manifestés avant décembre 1996 ?

S'il s'agit d'un agent infectieux, comment se fait-il que les symptômes apparaissent toujours sur les mêmes parties du corps ?

Si l'on avait affaire à un agent polluant, pourrait-il être aussi spécifique et entraîner des lésions aussi localisées sur le corps ?

Ces traumatismes pourraient-ils provenir d'une interaction avec les pêcheries ? De quel type, de quelle nature, par quel moyen ?

Diverses hypothèses ont été colportées par la rumeur. Certaines ont envisagé qu'il s'agissait de dauphins de la marine américaine qui auraient "déserté" et que l'on aurait éliminés. D'une part, la Navy, comme les marinelands, utilisent essentiellement des grands dauphins, *Tursiops truncatus*, des globicéphales, *Globicephala melas*, ou des bélugas, *Delphinapterus leucas*, espèces qui supportent la captivité et que l'on dresse facilement, alors que le dauphin bleu et blanc n'a jamais pu être gardé en captivité ni dressé. D'autre part, l'entraînement commencerait on ne peut plus tôt puisque deux individus étaient de tout jeunes animaux dont un avait encore les restes du cordon ombilical.

Dans une situation de cette nature, l'intervention des pêcheurs (et c'est facile) est généralement envisagée et relance alors le conflit avec les "méchants pêcheurs" qui tuent les "gentils dauphins". Il convient, tout à la fois, d'être réaliste et prudent et de ne pas jeter, à partir de simples suppositions, la suspicion sur une profession qui n'est peut-être pas en cause (aucune trace de filets n'a été observée sur les corps). En effet, les hommes, comme les

dauphins, se nourrissent de poissons. Souvent, les uns et les autres se rencontrent en même temps et au même endroit, là où se trouve le poisson. Dans une telle situation, la capture accidentelle d'un dauphin qui s'emmêle dans un filet ou celle d'une tortue marine qui s'accroche à un hameçon de palangre est inévitable, mais la responsabilité des pêcheurs n'est pas pour autant engagée.

Le recensement des cétacés échoués sur les côtes françaises de Méditerranée est réalisé dans le cadre du Plan d'actions pour les mammifères marins, sous la tutelle et avec l'agrément du ministère chargé de l'Environnement. Ce dernier a été immédiatement informé de cette situation afin que des dispositions soient prises puisque, depuis l'arrêté du 27 juillet 1995, toutes les espèces de cétacés sont protégées.

V. Rigollet, M. Muller
et G. Oliver
(GECM)

* GECM, Maison de l'Environnement, 16, rue Ferdinand Fabre, 34000 Montpellier.

Remerciements

Nous tenons à remercier les Sapeurs-pompier qui nous ont toujours rapidement alertés et se sont efforcés de nous faciliter la tâche, les vétérinaires qui sont venus collaborer, la Gendarmerie maritime, la fondation CRAM (Centre de récupération d'animaux marins) et la faculté vétérinaire de Barcelone, ainsi que les services et toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide, sans oublier la Direction de la nature et des paysages.